

MISE EN LOCATION %

Mandat de Location :

- Honoraire 8€ TTC / m² pour le Bailleur
- Honoraire 8€ TTC / m² pour le Locataire

Etat des lieux :

- 3€ TTC / m² pour le Locataire

Dépôt de garantie :

- 1 Mois de Loyer encaissé par le bailleur

GESTION LOCATIVE %

Mandat de Gestion :

- Honoraire 7,2% TTC du montant du loyer

Versement du loyer aux alentours du 20 de chaque mois